

Ces frais ont été comme suit :

1871	\$1245 00
1872.....	1015 95
1873.....	2164 10
1874.....	904 77
1875.....	946 76
1876.....	946 76
1877.....	1353 45
1878.....	1239 90
1879.....	1242 03
Total.....	\$11058 72

Quant aux deux premières années de l'existence de la Chambre, il devait être naturel que ses sessions fussent plus longues à cause des nombreuses questions qui se présentaient pour bien organiser le nouveau régime et sur lesquelles questions la plupart des membres, pour ne pas dire tous, avaient encore peu d'expérience.

Quant aux dépenses de l'année 1873 elle s'expliquent facilement par la session extraordinaire de la Chambre pour discuter et adopter le projet de loi de notre collègue M. Petrus Hubert.

Quant à l'augmentation que l'on observe dans les trois années de 1877, 1878 et 1879, elle peut s'expliquer, partie par l'augmentation du nombre des membres de la Chambre, partie par l'allouance extra faite aux membres des divers comités permanents se rendant au lieu des séances la veille du jour où elles se tiennent, partie par la nomination des comités spéciaux pour certaines affaires, et enfin partie par des causes toutes accidentelles.

Il est donc à désirer que tous les membres de la Chambre limitent leurs frais et honoraires de voyage dans les plus strictes bornes possibles.

Afin d'arriver au but d'économiser sur cet *item* des dépenses, qui est le plus fort de tous chaque année, je prends sur moi de suggérer respectueusement à votre honorable Chambre de charger un comité d'examiner la question de la possibilité de diminuer le nombre des membres